

# Fiche d'inscription



## COORDONNEES DE L'ADHERENT

Nom : ..... Prénom : .....  
 Né(e) le : ..... à : .....  
 N° tél. : ...../...../...../...../..... Email : .....  
 Adresse : ..... Complément : .....  
 Code postale : ..... Commune : .....

## COORDONNEES DU REPRESENTANT LEGAL

### Père

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 N° tél. : ...../...../...../...../.....  
 Email : .....

### Mère

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 N° tél. : ...../...../...../...../.....  
 Email : .....

## INSTRUMENT

Batterie  Basse  Chant

## ENGAGEMENT

Sans engagement  Annuel<sup>1</sup>

## MODALITES DE PAIEMENT

Le premier paiement doit inclure **une cotisation de 60€**

	Batterie / Basse / Chant			
<b>Durée</b>	<input type="checkbox"/> 1 heure			
<b>Sans engagement<sup>2</sup></b>	<input type="checkbox"/> 30€			
<b>Avec engagement</b>	<b>Comptant</b>	<b>3 fois</b>	<b>6 fois</b>	<b>10 fois</b>
🎵 Annuel	<input type="checkbox"/> 1000€	<input type="checkbox"/> 334€ <sup>3</sup>	<input type="checkbox"/> 167€ <sup>4</sup>	<input type="checkbox"/> 100€

## REGLEMENT

### En cas d'absence ou d'annulation du professeur<sup>5</sup>

🎵 Le professeur s'engage à prévenir l'élève (ou son représentant légal) au plus tard 24h à l'avance et de rattraper le(s) cours dans les plus brefs délais avec l'accord de l'élève (ou son représentant légal), en fonction des disponibilités de chacun.

<sup>1</sup> Basé sur le calendrier scolaire, inscription de Septembre à Juin soit 10 mois

<sup>2</sup> Proposé uniquement pendant Juillet et Août

<sup>3</sup> 334€ le premier mois puis 333€ les deux derniers

<sup>4</sup> 167€ pendant 4 mois puis 166€ pendant 2 mois

<sup>5</sup> Hors jours fériés et vacances scolaires

## En cas d'absence ou d'annulation de l'élève

- Le cours manqué ne sera ni rattrapé, ni remboursé et l'élève doit prévenir de son absence 24h à l'avance.

## Vacances et jours fériés

- Il n'y a pas cours pendant les vacances, ils seront remplacés par des stages de 2 jours ou une journée de masterclass (conférence, cours collectif, intervenants, etc...), ou de sorties pédagogiques. Ces activités auront lieu seulement pendant les vacances de la Toussaint (Octobre) et les vacances de Printemps (Avril). Sont exclus, les vacances de Noël (Décembre) et les vacances d'Hiver (Février). Les vacances scolaires correspondent à celle de l'Académie d'Amiens, soit à la Zone B (de Septembre à Juin).
- Les cours<sup>6</sup> n'auront pas lieu les jours fériés.

## Paielements

- L'élève (ou son représentant légal) dispose d'un délai de 15 jours à partir du 1<sup>er</sup> pour effectuer le règlement et l'encaissement des cours s'effectue en fin de chaque mois (soit le 30/31 ou le 28/29 pour le mois de février).

## RUPTURE DU CONTRAT

- Par l'élève et/ou son représentant légal :** Le contrat doit être d'une durée supérieure ou égale à 6 mois. En cas d'interruption ou d'arrêt des cours, FREEDOM MUSIC se réserve le droit d'encaisser les 3 mois suivants.  
La résiliation peut se faire, uniquement, en raison d'un changement de situation professionnel ou personnel<sup>7</sup> (voir ci-dessous), vous empêche définitivement de bénéficier des services de l'école de musique.

### Pour raison professionnelle

- Déménagement suite à une mutation
- Licenciement économique

### Pour problèmes de santé et/ou d'hospitalisation

- Maladies graves
- Hospitalisation longue durée (accidents, immobilisation)



- Par FREEDOM MUSIC :** Pour n'importe quel engagement, le professeur se réserve le droit de mettre fin au contrat d'un élève.

### En cas de faute grave intentionnelle

- Dégradation des locaux, du matériel, vol, manque de respect à l'égard d'autrui, etc....

### En cas de dégradation volontaire

- La/les personne(s) responsable(s) fera(ont) l'objet d'un remboursement du prix de la dégradation, sous présentation d'un devis ou d'une facture à celle(s)-ci.

### En cas de non-paiement

- Si l'élève ou son représentant légal se décline à payer la cotisation et/ou l'engagement, le professeur peut se voir suspendre les cours de l'élève jusqu'à ce que celui-ci régularise. Si l'élève ne régularise pas dans un délai d'un mois, le professeur peut alors mettre fin à l'engagement et refuser l'élève pour les prochains cours.

<sup>6</sup> Ces cours ne seront ni remboursés ni déplacés

<sup>7</sup> Ces motifs de résiliation vous permettent de ne pas payer les mensualités restantes de la période d'engagement initiale, un justificatif vous sera demandé. Si l'élève n'est pas soumis à une des raisons ci-dessus, celui-ci est tenu à respecter les délais de son engagement.

## DROIT A L'IMAGE

Accepte : Je soussigné(e) Mme, Mr, Mlle .....  
demeurant .....

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, mon enfant apparait ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre des cours, des stages, des ateliers et des sorties organisés par les professeurs de Freedom music.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Refuse

En m'inscrivant à FREEDOM MUSIC, j'accepte les modalités citées précédemment.

Fait le :	Signature de l'élève / représentant légal :	Signature du professeur :